



## PLAN DE VENTE

### D107-T2 Plan de repérage



R+1

SHAB :

|              |                            |
|--------------|----------------------------|
| . Séjour     | 24,14                      |
| . Chambre    | 11,81                      |
| . SdE        | 6,10                       |
| . WC         | 1,04                       |
| <b>TOTAL</b> | <b>43,09 m<sup>2</sup></b> |

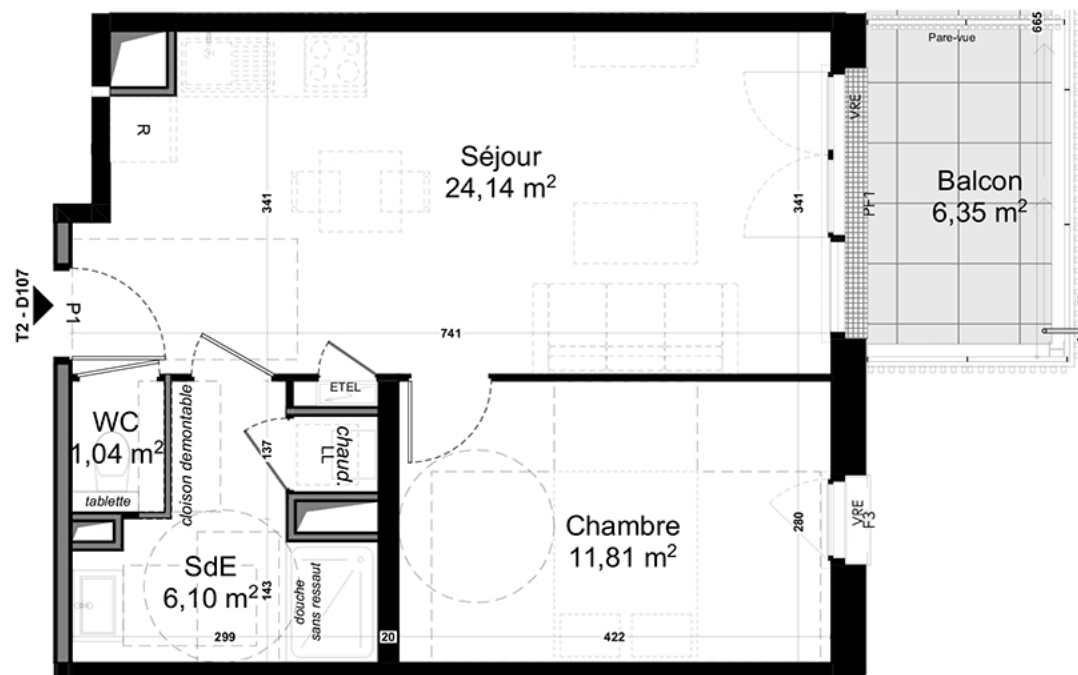
Annexes :

|        |      |
|--------|------|
| Balcon | 6,35 |
|--------|------|

### Légende

- gaine technique
- tableau électrique
- Chaud. chaudière gaz
- soffite ou faux-plafond HSP mini : 2,20m
- mobiliers à la charge de l'acquéreur, placés à titre indicatif
- pl. Placard
- VRE volets roulants électriques
- pergolas

F1 et F3: fenêtre sur allège vitrée - OF/OB - VRE  
F2 : fenêtre sur allège vitrée - OF/OB - verre opalescent  
F4 : fenêtre sur allège à 2 vantaux - 1 fixe + 1 OF/OB - VR  
F5 : fenêtre sur allège - OF/OB - VRE  
F6 : fenêtre sur allège vitrée à 2 vantaux - 1 fixe + 1 OF/O - VRE  
PF1 : porte fenêtre à 3 vantaux - 1 fixe + 2 OF - VRE  
PF2 : porte fenêtre - OF - VRE



NOTA 1 : Le Présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécutions.

NOTA 2 : Les surfaces des placards sont comprises dans la surface des pièces où ils se situent.

NOTA 3 : Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan.

Les surfaces ainsi que l'emplacement des équipements et le mobilier sont mentionnés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.

NOTA 4 : L'implantation des éléments de cuisine est indicative, et permet de visualiser le positionnement des arrivées et évacuations d'eau à la livraison des logements

ind : A

format : A4

vendredi 22 juillet 2022